

SEPTEMBRE 2007

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 15 No 9





Retour à la mairie

«Je, Norbert Morin, domicilié au 308 chemin St-François Ouest, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de «maire» conformément à la Loi avec honnêteté et justice, dans les meilleurs intérêts de la population de la Municipalité.»



Jeux du Québec

Porte-drapeau et trois médailles d'or pour Jason Létourneau

p. 15



C.P. 128

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) **G0R 3A0**

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le 13 de chaque mois.

ADMINI	STRATEURS			
Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433		
Jean Gendron	Vice-président	259-2213		
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884		
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210		
DIRECTEUR				
Jean-Yves Lamonde	259-2433			
Christian Gendron	259-7160			
Raynald Laflamme	259-2659			
Publicité				
Raynald Laflamme				
Petites annonces				
Raynald Laflamme				
Maquette et mise en p	page			
Raynald Laflamme, Pie	erre Cauffopé			
Photos première page	9			
Raynald Laflamme				
Traitement de l'information textuelle				
Patricia Proulx				
Abonnement				
Jean Gendron				

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Recrutement et membership

Impressions Rive-Sud, Montmagny

Jean-Yves Lamonde

Impression

Culture et Communications Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TAR	TARIFS PUBLICITAIRES					
	Coût mensuel	Coût annuel				
Carte d'affaires	20,00\$	200,00\$				
1/4 page	30,00\$	300,00\$				
1/2 page	50,00\$	500,00\$				
1 page	90,00\$	900,00\$				
Bandeau 1 ^{re}	95,00\$	950,00\$				
1/2 bandeau 1 ^{re}	55,00\$	550,00\$				
Petite annonce	3,00\$					
ABONNEMENT						
Extérieur	4,00\$	35,00\$				
USA	5,00\$	45,00\$				
Gratuit pour tous	les résidants de S	Saint-François				

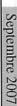
NºS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité	259-7228
Centre anti-poison du Québec	. 1-800-463-5060
Tel-Jeunes	. 1-800-263-2266











Avenir du presbytère	3
La Foire au Village	5
De la Récolte à la Table»	6
Reprise des activités des Fermières 2007-2008	7-8
La Croix-Rouge a besoin de vous!	8
Juste un petit geste qui peut changer le monde	9
Spectacle-bénéfice pour la prévention du suicide	
Chronique policière	10
C'est le temps de penser à un programme de remise en foi	me12
Soirée de remise des prix du concours d'embellissement	13
Collecte de bouteilles: Merci!	13
Recette des Fermières	
Chronique les tiques et les puces	14
Belle récolte en athlétisme aux Jeux du Québec	
Porte-drapeau et trois médailles d'or pour Jason Létourne	
LES ORTEILS DU SUD -CLUB DE MARCHE EN MONTAGNE	16
Le coin des Loisirs	17-19
Les Débrouillards	20
Cassy, la bédé	21
Pensée positive	
Tel-Écoute	
Au fil des jours	22
Les petites annonces de L'Écho	
L'Ésha munisipal	16 pages

Avenir du presbytère

Sa mise en vente: La population est consultée

par Denise Lamontagne, prés. pour le Conseil de Fabrique

Le Conseil de Fabrique convoque tous les paroissiens à une assemblée générale spéciale le lundi 17 septembre à 19h30 à l'église.

L'objectif poursuivi, c'est de prendre le pouls de la population concernant la décision qu'il se doit de prendre. Le dossier est à l'étude depuis 2004, la Fabrique vous a tenu au courant de l'évolution du dossier.

En mars 2007, alors qu'on avait prévu trancher le dossier, on a choisi, pour accommoder la planification d'un projet «à venir» de retarder à septembre la rencontre décisive... L'attente se poursuit...

Lors de la rencontre annoncée, nous serons en mesure de répondre à toutes vos interrogations, tout en vous rassurant quant à vos inquiétudes.

Nous vous convions à une grande rencontre familiale au cours de laquelle chacun pourra s'exprimer dans le plus grand respect de l'opinion de l'autre peu importe son point de vue.

Invité spécial: $M^{\rm e}$ Yvan Thériault, économe diocésain (répondant pour toutes les questions légales : droit ecclésiastique, droit civil...)

Soyez présents! Soyez nombreux!

Bienvenue pour une rencontre de famille harmonieuse sous le signe de l'accueil, de l'écoute.

N.B. Inscrivez dès maintenant à votre agenda. . •



L'AUTOMNE

Rivière-du-Sud Venez profiter de nos spéciaux durant la semaine de la coopération !!!



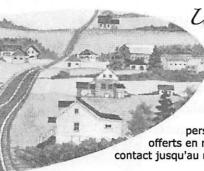
St-François 259-7715

Berthier 259-7718

La Durantaye 884-2802



Promutuel Montmagny, un assureur



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



Richard Galibois, agent 259-7405



habitation • automobile • commercial • agricole • vie



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau Saint-François, Montmagny, QC GOR 3A0

> TÉL.: 418 259-2711 FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE





L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Les 12 travaux à Frank reprennent du service!

Les 7, 8 et 9 septembre aux Loisirs de Saint-François-dela-Rivière-du-Sud, la Foire au Village, festival de compétitions amicales et de démonstrations de savoir agricole, présente sa seconde édition. Encore cette année, les 12 travaux à Frank seront au programme ainsi que des démonstrations de chargeur à bois et de chariots d'ensilage. Comme nouveautés cette année, un chapiteau de 10 800 pieds carrés sera aménagé afin de permettre la tenue des activités beau temps, mauvais temps et un affrontement entre un chariot d'ensilage et une moto de marque Harley Davidson est également au programme.

Les festivités débuteront le vendredi soir par un 5 à 7 animé où les gens sont invités à constituer des groupes de 10 personnes et à réserver leur table au coût de 100\$. Ils obtiendront en échange 20 consommations et 60 ailes de poulet ainsi que des croustilles à volontés. Suivra, immédiatement après, la parade des équipes qui s'affronteront le samedi dans les 12 travaux à Frank. Chaque équipe est invitée à constituer son char allégorique aux couleurs et à la saveur de son équipe. Si l'on se fie à l'an dernier, les spectateurs en auront plein la vue.

Le samedi, après le déjeuner Coop IGA qui sera servi par le Club des fermières de l'endroit, les 12 travaux à Frank débuteront. Il s'agit en fait d'une compétition amicale axée sur le monde agricole et qui permet aux membres de l'équipe de mettre en valeur leur force physique, leurs habiletés mais surtout leur esprit d'équipe. Chacune d'elles doit être composée de 10 personnes dont obligatoirement deux femmes et deux adolescents. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de la Municipalité. Les



résidants de Saint-François espèrent que ceux des paroisses voisines ou même plus lointaines s'inscriront en grand nombre à cette épreuve. Le comité organisateur invite également les entreprises à se constituer une équipe et à venir festoyer. Tout comme l'an passé, l'inscription est gratuite.

L'air de jeux Desjardins offrira aux tout-petits d'impressionnantes structures gonflables. Également, une autre activité bien attendue de ceux qui aiment bien rigoler: «Misez sur le tas de la vache». Faites vos prédictions sur le carreau dans lequel la vache laissera tomber son cadeau.

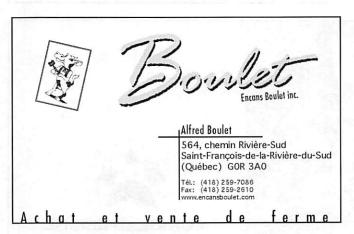
Le samedi soir, un souper poulet BBQ et un méchoui au porc seront servis. Plus de 500 personnes sont attendues sous le chapiteau. Les cartes sont en vente aux Loisirs Saint-François et auprès des membres du comité organisateur. Dans la soirée, les gens pourront se dégourdir au son du groupe rétro Tempsdanse. Une soirée chaude en perspective.

Le dimanche, ce sont les slaloms et drags de chariots d'ensilage qui prendront la vedette avec comme nouveauté cette année une course entre une moto de marque Harley Davidson et un chariot d'ensilage. Le gagnant vous semble évident ? Vous pourriez être surpris. Également au programme, le concours d'habileté de chargeur à bois.

Les organisateurs ont bien hâte à cette prochaine édition. Déjà 15 équipes se sont inscrites mais une dizaine de places sont encore disponibles. Également le nombre de bénévoles devra être augmenté pour passer de 85 à 125 bénévoles.

Source: Mélanie Simard, membre du comité organisateur

Pour information: Véronique Bélanger, coordonnatrice des Loisirs de Saint-François, 259-2371





Vous êtes les bienvenus

Menus du jour Commandes pour emporter Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704

Bière froide Café Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6h à 23h

Septembre 2007

ChO de Saint-François

«De la Récolte à la Table» multiplie sa grande journée de collecte

Projet d'entraide et de sécurité alimentaire initié il y a cinq ans par le Centre-femmes La Jardilec de Saint-Jean-Port-Joli, «De la Récolte à la Table» sera aussi réalisé cette année par d'autres organismes communautaires sur le territoire de Montmagny-L'Islet.

C'est samedi, le 15 septembre 2007 de 9h à 17h que vous pourrez apporter vos surplus de jardin ou autres dons de fruits et légumes du marché. Cette grande collecte permettra une redistribution aux personnes et aux familles désirant cette aide alimentaire. Les denrées recueillies seront distribuées dans les locaux des organismes participants le lundi 17 septembre de 9h à 16h.

Voici les endroits où aura lieu la grande collecte, ainsi que les coordonnées des organismes:

Stationnement Coop La Paix, IGA par

Centre Femmes La Jardilec 25, rue Gérard Ouellet St-Jean-Port-Joli

Tél.: 598-9677

Lieu à déterminer

par

Centre d'Entraide familiale de la MRC de Montmagny

103, route de l'Église, Ste-Apolline

21, rue Principale, St-Pamphile,

Tél.: 356-3737 p. 105 ou 598-2012

par Maison de la Famille de la MRC de l'Islet

Tél.: 469-3988

Stationnement Magasin Coop

de St-Pamphile (IGA)

Stationnement

Magasin Coop de Montmagny (IGA) et aux Jardins Communautaires de Montmagny

Maison de Secours La Frontière 201, rue St-Louis, Montmagny Tél.: 248-7133

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter un des organismes ci-dessus. . .

> Source: Marjolaine Gagnier, animatrice-intervenante, Centre-Femmes La Jardilec

Lise-Anne Lévesque, organisatrice communautair, Responsable du Projet en Sécurité Alimentaire, CSSS Montmagny-L'Islet, Site CLSC Montmagny



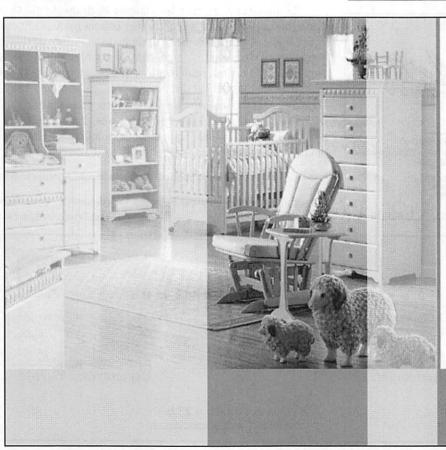
GARANTIE NATIONALE

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174,4° Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5 Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071









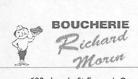
MORIGEAU·LÉPINE

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) GOR 2GO Tél.: (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

Il y aura souper d'ouverture le mardi 4 septembre à 18h au restaurant l'Arrêt Stop.

Cette année, les réunions se tiendront le 2e mardi de chaque mois à 19h30 au local habituel. Attention! le 12 février et le 11 mars, elles se tiendront à 13h30.

Le 8 et le 9 septembre, dans le cadre des activités «La foire au village», les Fermières serviront le déjeuner de 7h à 10h à la salle des fêtes.



602, chemin St-François Ouest Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) GOR 3A0 Tél.: 259-7783

SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES

Lundi-Mardi-Mercredi Jeudi-Vendredi

8h à 17h30 8h à 21h 8h à 17h



• service d'abattage • viande de choix

 produits maison • viandes marinées pour méchoui et BBQ

Votre centre autorisé de recyclage d'autos de

la région

GARAGE





Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage

873, Rang Nord

St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud GOR 4BO

TÉL.: 418 • 248 • 1422 FAX.: 418 • 248 • 7074

@: ggbsamson@globetrotter.net

Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM









L'ordre du jour de chaque réunion est le suivant

- Prière
- Mot de bienvenue
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-Verbal
- Lecture et adoption du rapport financier
- Correspondance
- Varia:
- Prix de présence, prix travaux, tissage.

Septembre 2007 «reprise des activités»

Le mardi 11 septembre 2007 à 19h30

- Résumé du congrès provincial
- Compte-rendu de la journée des comités à Sainte-Apolline le 23 août
- Votation de la régie interne 2007-2008
- Présentation des thèmes des comités
- Présentation au programme de l'année

Octobre 2007 «mois du recrutement»

Le mardi 9 octobre 2007 à 19h30

- Compte-rendu de la journée d'artisanat à Montmagny tenu le 20 septembre
- Rencontre des C.A.L. le 10 octobre 2007 à Cap-St-Ignace
- Présentation des comités
- Invité (à déterminer)
- Travaux au choix
- Dégustation: recette à base de fruits
- OLO

Novembre 2007

Le mardi 13 novembre 2007, 19h30

- Messe pour les Fermières vivantes et défuntes, le dimanche 4 novembre
- Invité en rapport avec les comités
- Soulignons la Ste-Catherine
- Goûter
- Activités spéciale
- Vente bénéfice «Bazar» le dimanche 18 novembre 2007 de 9h30 à 15h au Centre des loisirs

Décembre 2007

Le mardi 11 décembre 2007, à 17h30

- Souper des Fêtes au local
- Échange de cadeau: article ou décoration pour la cuisine d'environ 8\$ à 10\$

Janvier 2008

Relâche

Suite à la page 8



La Croix-Rouge est un organisme humanitaire qui oeuvre auprès des personnes dans le besoin afin d'apporter réconfort et chaleur humaine. Nous recherchons présentement des bénévoles dans votre secteur.

Soyez actif dans votre communauté et vivez un engagement riche et stimulant en aidant les gens d'ici.

Vous êtes disponible et prêt à vous impliquer, contactez sans tarder le 1-877-356-3226

C'est quand il ne reste plus rien que la Croix-Rouge compte le plus! $\hat{\bullet}$

Reprise...

Q uite de la page 7

Février 2008

Le mardi 12 février 2008 à 13h30

- Dégustation:Punch, fromage et fruits
- Soulignons la St-Valentin
- Lecture et adoption des comités
- Travaux aux choix en rapport avec la St-Valentin

Mars 2008

Le mardi 11 mars 2008 à 13h30

- Invité
- Travaux inter-cercle
- Goûter trempette de légumes

Avril 2008 «Temps des sucres»

Le mardi 8 avril 2008 à 19h30

- Résumé du C.A.L. du 1er avril 2008
- Goûter à saveur d'érable

Mai 2008

Le mardi 6 mai 2008 à 19h30, «fête des mères»

- Exposition, locale (à déterminer)
- Invité
- Perception de l'abonnement
- Congrès régional le 15 mai 2008 à St-François-de-la-Rivières-du-Sud

Juin 2008

Le mardi 10 juin à 19h30

- Perception de l'abonnement «abonnement élection»
- Élections
- Échange de plantes
- Partie récréative
- Goûter

Juillet 2008

Congrès provincial 2008, à St-Hyacinthe 🝥



Conception, réalisation et entretien paysager Centre-jardin Producteur de vivaces et d'annuelles





330, boul. Saint-Vallier Saint-Vallier (Québec) GOR 4J0 Tél.: (418) 884-3124



Maisons pré-usinées

à haut rendement énergétique certifiées

3 Concepts d'acquisition

Autoconstructeur/Tâches partagées/Clé en main

Support technique

du début jusqu'à la fin de votre projet

Plus de 600 plans de maisons

consulter www.maisonlaprise.com

Bureau de vente

166 / 4e Rue / Montmagny / G5V 3L5 1.800.463.1107 / 418.248.0401

RBQ: 2634-7666-98







Juste un petit geste qui peut changer le monde



On a toujours dit que les gens de Saint-François étaient des gens généreux. Hé bien! encore une fois, nous pouvons dire que c'est vrai! Que ce soit le porte-à-porte ou le support de nos entreprises locales, nous voyons que les efforts donnés nous ont été récompensés. Pour le défi Têtes rasées du 10 juin dernier. Loic Guimont vous dit un gros MERCI pour avoir amassé 1525 \$ au profit de LEUCAN.

MERCI à tous ceux qui ont donné au suivant!

Loic Guimont ainsi que le support de sa famille





Spectacle-bénéfice pour la prévention du suicide



La chanteuse Amélie Veille offre un spectacle-bénéfice pour amasser des fonds pour la prévention du suicide le 8 septembre 2007 à la Salle Méchatigan de Ste-Marie à 20h.

Dans la région de Chaudière-Appalaches chaque année, 99 personnes s'enlèvent la vie... La préven-

tion du suicide : un défi aujourd'hui, un défi pour la vie!

Les fonds recueillis iront à Tel-Écoute du Littoral. un service d'écoute téléphonique qui vise à prévenir à détresse psychologique présent dans Montmagny, L'Islet, Lotbinière, Bellechasse, Nouvelle-Beauce et Lévis.

Billets au coût de 25\$ (taxes et frais inclus) disponibles ou sur le réseau Billetech au 418-387-2200 ou www. billetech.com

Pour infos: Sylvianne Poirier au 418-838-4094, poste 227 .



IMPRESSION RIVE-SUD



[418] 248-6965 www.impression-rivesud.com au service de la région depuis 1985

Une entreprise familiale...

- des conseils judicieux
- des graphistes chevronnées
- une équipe qui met tout en oeuvre pour vous donner satisfaction!



FACTURES | AFFICHES | ET BEAUCOUP PLUS PAPETERIE COMMERCIALE | DÉPLIANTS | **BROCHURES** |



Prévenir les crimes

La criminalité envers les aînés concerne, dans 90 % des cas, les biens (cambriolage, vol par effraction, fraude, vandalisme). Viennent ensuite les vols sur la personne, les vols d'objets par la force, les coups et les blessures. Les personnes âgées sont souvent réticentes à dénoncer les actes criminels dont elles sont victimes. Ainsi, les statistiques disponibles ne peuvent traduire l'ampleur de la situation.

Voici quelques moyens pour se protéger contre le crime:

- B Donnez régulièrement de vos nouvelles à vos proches.
- Lorsque vous vous couchez, vérifiez toutes les fenêtres et les portes de votre domicile. Munies de serrures fiables et efficaces, elles doivent être bien verrouillées.
- Ne gardez jamais de sommes d'argent importantes à la maison. Profitez des modes de dépôt direct offerts par votre institution bancaire.

N'ouvrez jamais la porte à un inconnu.

Ne conservez pas votre NIP dans votre portefeuille ou dans votre sac à main.

Ne donnez jamais de renseignements concernant vos numéros de cartes bancaires ou de cartes de crédit.

Si vous êtes victime d'un crime, il faut communiquer sans tarder avec la police. Gardez dans un endroit bien en vue le numéro de téléphone de votre poste de police ou en cas d'urgence, vous pouvez faire le 911 ou contacter la Sûreté du Québec au numéro: 310-4141.



ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST SAINT-FRANÇOIS, QC GOR 3AO

EXCAVATION • TERRASSEMENT • TRANSPORT • ÉPANDAGE • DÉNEIGEMENT Terre noire, jardin et pelouse • Sable • Gravier • Tuff · Fosse septique - champs d'épuration

TÉL.: 418 259-7700 SANS FRAIS: 1 800 463-4877



HITACHI EX 120

Spécialités

- Excavation
- · Fossés
- Drainage
- Fosse et fondation

Équipements

- · 3 camions
- Bulldozer
- Mini-excavatrice

Informez-vous et comparez

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.

Prop.: Jacques Blais #R.B.Q. 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud

Saint-François, Montmagny (Qc) GOR 3A0

Téléphone: 418-259-7841

Site Internet: www.geocities.com/philiasblais Courrier électronique: philias.blais@3web.net

BIOFILTRES

INSTALLÉ ET ÉPROUVÉ

VOUS FAIT GAGNER DU TERRAIN

UN PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

TELLEMENT PLUS D'AVANTAGES

- Aucune composante électromécanique fonctionnant en continu
- Système passif et économique (faibles coûts d'opération)
- · Filtre 100% naturel, renouvelable et recyclable
- Entretien préventif annuel sans frais inclus pour 10 ans
- · Système autonome, compact et permanent
- Jusqu'à 3 à 4 fois moins d'espace que les systèmes conventionnels
- · S'adapte à tout type de terrain



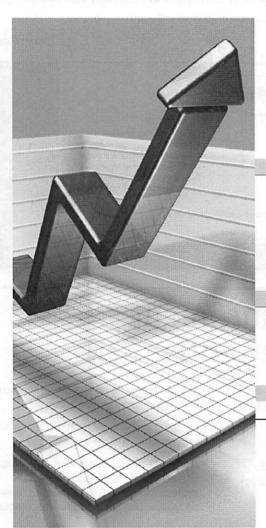




(Système conventionnel)

10 de Saint-François

Septembre 2007



Les fonds de placement vous permettent de diversifier votre portefeuille et d'en accroître le potentiel de rendement. Du fait qu'ils soient gérés par des experts, les fonds donnent accès à des marchés financiers autrement réservés à des investisseurs aguerris. Une fois que vous avez pris la décision d'investir dans les fonds de placement, il ne reste qu'à régler la question du comment. À cet égard, l'acquisition de fonds par versements périodiques s'avère une formule gagnante. C'est simple, accessible et efficace!

Pas de souci, pas d'oubli

Vous choisissez, par exemple, d'investir 50\$ par paie hebdomadaire dans les fonds de placement. Les versements sont prélevés directement de votre compte, pour être ensuite investis systématiquement dans le ou les fonds choisis. Pas de souci, pas d'oubli, tout se fait automatiquement! Vous pouvez même augmenter votre investissement sur un simple coup de fil à la caisse.

Un outil qui a du potentiel

Un montant investi périodiquement tout au long de l'année s'accumule rapidement et se bonifie par le rendement qu'il procure. Ainsi, il progresse plus vite qu'une cotisation annuelle au REER faite en fin d'année.

L'étalement des investissements, un moyen intelligent

De façon générale, l'étalement des investissements se traduit par l'obtention d'un coût moyen avantageux. Même en marché baissier, la stratégie d'investissement par versements périodiques est intéressante parce que le même montant permettra d'acquérir un nombre plus élevé de parts qui seront appelées, par la suite, à augmenter en valeur lorsque le marché remontera. Investir dans les fonds de placement par versements périodiques, c'est accessible et efficace!

Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud 526, chemin St-François Ouest, case postale 160 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) GOR 3A0 418 259-7786

Centre de services St-Pierre-du-Sud 689, rue Principale Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (QC) GOR 4B0 418 248-1927

www.desjardins.com/caisse-rivieresud



C'est le temps de penser à un programme de remise en forme

Depuis le début de l'été, j'ai constaté un manque d'intérêt pour l'activité physique dans le gymnase local. On peut se demander si les gens compensent cette absence au Gym Santé par un intérêt pour les activités en plein air. Ou peut-être que la période des vacances invite les gens à se déplacer dans d'autres régions et qu'ils y continuent leur activité physique, d'une façon ou d'une autre.

En cette période estivale qui s'achève, je veux vous rappeler l'importance de continuer à améliorer votre forme physique ou à prendre la décision de débuter un programme de perte de poids. Je vous invite à venir me rencontrer au gymnase de St-François. Après une évaluation de vos besoins et de votre forme physique, je pourrai vous préparer un programme d'entraînement sur mesure. Je peux aussi vous donner les conseils nécessaires concernant l'alimentation compatible avec votre objectif.

Vous avez eu des problèmes de santé; vous avez cessé de fumer ou voulez le faire; vous avez pris du poids au cours de l'été; vous êtes stressé, surmené: un bon programme d'entraînement peut vous aider.

Grâce à l'expérience que j'ai acquise au niveau international (comme athlète et comme entraîneur), j'ai développé une méthode de motivation qui pourrait vous aider à vous fixer des objectifs de mise en forme et à les atteindre. Et ceci pour toutes les catégories d'âge.

À partir de septembre, je serai présent une journée par semaine au gymnase de Saint-François où j'espère vous voir en grand nombre. Votre présence régulière au gymnase va améliorer votre condition physique et aussi votre état de santé. Comptez sur moi.

D'ici ce temps, je suis toujours disponible pour des massages en fonction de votre besoin et sur rendez-vous.

Au plaisir de vous rencontrer. 📀

Florin Dumitru





Cours Lancement d'une entreprise (A.S.P.)

Début de la formation en tout temps, à la convenance de chaque étudiant

330 heures réparties selon vos disponibilités (entre 10 et 22 semaines)

FORMATION PROFESSIONNELLE

- 85% du temps de formation est consacré à l'avancement de votre projet;
- Équipe d'enseignants multidisciplinaires provenant du monde des affaires;
- À la fin de la formation, vous obtiendrez une attestation de spécialisation professionnelle (A.S.P.) et serez en mesure de réaliser un plan d'affaires stratégique.

Pour information ou inscription:

Service Lancement d'une entreprise Tél.: (418) 248-2370 poste 236

M. France Fortin, formateur-coordonnateur Tél.: (418) 241-6559 fortf026@cscotesud.qc.ca



Commission scolaire



Cette formation est rendue possible grâce à la précieuse collaboration de :



Début de la formation en tout temps

Soirée de remise des prix du concours d'embellissement

Le dimanche 23 septembre à 19h30 au Centre des Loisirs. Conférencière: Maryse Laguë et prix de présence.Bienvenue à toutes et à tous. .

Daniel Morin pour le comité d'embellissement

Collecte de bouteilles: Merci!

Un immense merci pour votre grande générosité lors de la collecte du 15 août dernier. Celle-ci nous a permis d'amasser la somme de 350\$. Nous sommes très heureuses du résultat. Un gros merci également à nos bénévoles. .

Marie-Philippe Lesieur, Meggy Côté-Blais, Marie-Eve Prévost



Recette des Fermières

Tarte aux bleuets de l'Abitibi

6 à 8 portions

de fécule de maïs 30 ml (2c. à soupe)

eau 30 ml (2c. à soupe)

> 250 ml (1 tasse) de bleuets

60 ml (¼ tasse) d'eau

180 ml (¾ tasse) sucre

1 litre (4 tasse) bleuets

abaisse cuite.

Dans un bol, délayer le fécule de mais dans 30 ml d'eau, résumer

Dans une casserole faite bouillir 250 ml bleuets et 250 ml d'eau, pressez les fruits pour obtenir une purée.

Ajouter le sucre et la fécule de maïs, délayer, faites bouillir 5 min. ou jusqu'à l'obtention d'un sirop clair. Retirez du feu, ajoutez les bleuets.

Versez dans l'abaisse: placez au réfrigérateur au moins 2 heures avant de servir

Garnissez de crème fouetté ou de crème glacé et de bleuets. (vol. 1 p. 473) .

Monique Fiset, vice-présidente



Au choix, nos populaires pains dorés servis seuls ou en combo avec oeufs, bacon ou saucisse et fruits. Sirop d'érable ou crème anglaise et crème fouettée.

> Offerts 7 iours sur 7 7 sortes de pain doré

Hébergement Restauration Réception Terrasse

195, boul. Blais Est • Berthier-sur-Mer 418-259-7514 www.laplage.ca La Plage

Septembre 2007

Le logiciel libre

par François Faguy

francois.faguy@globetrotter.net

Lorsque vous aurez déballé et branché votre nouveau micro-ordinateur, vous pourrez naviguer sur l'Internet et lire votre courriel. Pour le reste, il faudra acheter des logiciels à grand frais. Ou les pirater, avec tous les risques que cela comporte. Ou encore télécharger des logiciels libres gratuitement et légalement. Le plus compliqué avec les logiciels libres, c'est de trouver celui qui répondra à vos besoins. Il faut au moins un anti-virus, un traitement de textes, un chiffrier électronique, un navigateur Internet, un logiciel de courriel, un logiciel de traitement d'images et un lecteur de fichiers et de disques (CD et DVD) audio et vidéo.

D'abord l'anti-virus. J'utilise la version gratuite du logiciel AVG de la société Grisoft. On peut la télécharger du site Web de la compagnie: http://free.grisoft.com/. C'est le meilleur logiciel antivirus que j'ai eu depuis plus de quinze ans. Son seul défaut : la version gratuite n'est pas disponible en français.

Le logiciel Open Office comprend un traitement de textes, un chiffrier électronique, un logiciel de présentation et une base de données dans un ensemble bien intégré. On le télécharge du site Web http://www.openoffice.org/. Open Office lit et écrit tous les formats de fichiers de Microsoft Office et respecte les nouvelles normes de formats de documents libres (Open Document Format). Un excellent substitut de Microsoft Office et il est complètement gratuit.

Pour naviguer sur le Web, vous pouvez utiliser Internet Explorer, inclus avec Windows et pour le courriel, le logiciel Outlook Express, aussi inclus avec Windows. Toutefois, ces deux logiciels sont régulièrement la cible d'attaques et d'arnaques de toutes sortes. Les logiciels Firefox (Web) et Thunderbird (courriel) sont moins susceptibles à ces nombreuses attaques et plus performants. On peut les télécharger du site Web: http://www.mozilla.org/.

Pour retoucher et imprimer vos photos, je vous recommande le logiciel Gimp. On le télécharge du site Web: http://www.gimp.org/. On peut l'utiliser pour des opérations simples comme l'élimination des yeux rouges ou le redimensionnement d'une photo. Mais Gimp peut faire beaucoup plus, il est dans les ligues professionnelles comme le logiciel Photoshop CS.

Pour les fichiers audio et vidéo, je vous suggère le logiciel VLC Media Player. On le télécharge du site Web: http://www.videolan.org/ Je l'utilise régulièrement. Jusqu'à maintenant, il ne m'a pas laissé tomber: il lit tous les «Codecs». Ce sont les systèmes d'encodage et de compression des fichiers audio et vidéo; j'ai parfois l'impression qu'il y en a autant qu'il existe de logiciels de lecture.

J'utilise tous ces logiciels et les préfère aux logiciels commerciaux équivalents. En les utilisant, on peut économiser plusieurs centaines de dollars. Sauf l'anti-virus AVG, ils sont tous disponibles en version française. Il suffit de télécharger la version française ou de choisir le français comme langue durant l'installation.

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse http://pages.globetrotter.net/ffaguy et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@globetrotter.net ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, © 2007, François Faguy

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE





Denise Prévost SOUSCRIPTRICE





Bernard Giasson COURTIER EN

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS





Réal Fontaine CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE







Francis Fontaine CONSEILLER EN SECURITÉ



UN CHOIX DE CONFIANCE

248-3358

234, boul. Taché Est, Montmagny



Pour ces derniers jeux du Québec, le jeune archer de Saint-François, Jason Létourneau termine cela en beauté.

Pour la cérémonie d'ouverture Jason a été

sélectionné pour être le porte drapeau de la région Chaudière Appalaches. Honneur que tous les athlètes désirent avoir.

De plus le jeune prodige de tir à l'arc a tout raflé dans la catégorie junior arc à poulie avec sa récolte de 3 médailles d'or. Que demander de plus!

Aussi, Jason a participé aux championnats canadiens à Orangeville, en Ontario. Compte-rendu dans la prochaine édition de *L'Écho*.

Belle récolte en athlétisme aux Jeux du Québec

À la suite de la sélection d'athlétisme en vu des Jeux du Québec, Samuel, Marie-Philippe et Audrey ont été sélectionnés dans leurs disciplines respectives. Du 3 au 11 août s'est tenue la 43^e finale des Jeux du Québec à Sept- îles. Ces trois jeunes, de notre communauté, ont très bien représenté la région Chaudière-Appalaches.

Voici leurs performances:

Audrey Bonneau, catégorie cadette: 8° au 300 mètres, 4° au relais mediey, 3° au relais 4 x 100 mètres (médaillée de bronze) et 2° au saut en longueur (médaillée d'argent)

Marie-Phillipe Lessieur, catégorie juvénile: 7º au 100 mètres haies, 7º au hexathlon et 7e au relais 4 x 100 mètres

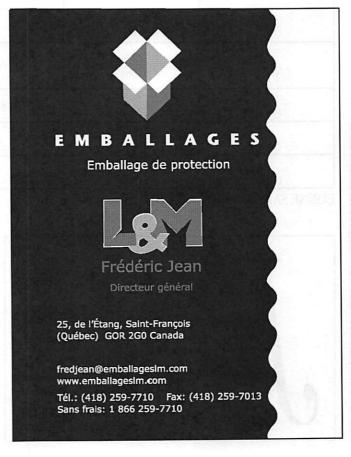
Samuel Boissonneault, catégorie cadet: 2^e au pentathlon (médaillé d'argent), 2^e au relais 4 x 100 mètres (médaillé d'argent) et 2^e au 1500 mètres marche (médaillé d'argent)

Félicitations pour tous tes efforts que vous y avez apportés. Vos concitoyens sont fiers de vous. Continuez à redoubler d'ardeur.

Bravo à vous trois! . .

Porte-drapeau et trois médailles d'or pour Jason Létourneau





En route pour la saison de marche 2007

Avant-dernière chance de marcher avec LES ORTEILS DU SUD. Adhésion gratuite au club. Vous assumez les frais d'entrée aux sites visités et vous partagez les coûts de l'essence en covoiturage.

Téléphonez au 259-2027 le samedi, une heure avant chaque départ pour savoir si la randonnée est annulée en cas de mauvaise température.

Voici comment se rendre au point de départ, le Parc Olivier-Tremblay (autrefois nommé Morigeau) à Saint-François-de-

la-Rivière-du-Sud. Pour les sorties 2, 3, 4, 6, 7 et 8 un deuxième point de rencontre se situe sur le stationnement du Canadian Tire à Lévis: Autoroute 20, Sortie 325 nord Lévis Centre-ville, Route 173 nord (Route Kennedy), coin Étienne-Dallaire et Kennedy. Il faut aviser de votre présence si vous attendez à ce point de départ. Pour toutes les sorties dont le départ est à 6h ou 7h, vous devez confirmer votre présence pour que l'activité ait lieu. La participation d'au moins 4 personnes est nécessaire.

(F) Facile (I) Intermédiaire (D) Difficile

PROGRAMME 2007

Sortie no / Temps de route	Samedi / Temps de marche	Départ	Site visité	Commentaires
1 (1h)	01-09 (5h)	9h	Ste-Louise des Aulnaies • Voir carte sur www.sainte- louise.qc.ca	Gratuit, 13 km Champignons 5 km (F) Étang Montagne 8 km (ID)
2 (3h)	08-09 (6h)	6h	Montagnes frontalières, Can- tons-de-L'Est, Mont Gosford • Voir carte sur www.sen- tiersfrontaliers.qc.ca	5\$/auto,5\$ carte,15 km, (D) 1 193 m, chien permis *Signalisation lacunaire
3 (3h45)	15-09 (6h30)	6h	Parc d'environnement na- turel de Sutton • Voir carte sur www.parcsutton.com	4\$ monnaie exacte, 5\$ la carte, 15 km (D)(I)(F)
4 (1h30)	22-09 (8h)	7h	Vallée Bras-du-Nord	5\$, 20 km, (I) 140 m 3\$ en groupe
5 (4h30+)	29-09 (5h)	6h	Réserve faunique de Matane, Mont blanc DOSSARD OBLIGATOIRE	Gratuit, 3,50\$ carte,16 km (I), 765 m DOSSARD
6 (1h30)	06-10 (8h30)	8h30	Vallée Bras-du-Nord Sentier du Bras-du-Nord	5\$, 21 km, (I)(D), 250 m 3\$ en groupe
7 (3h50)	13-10 (6h30)	6h	Parc national du Saguenay	3,50\$, 22 km, (I), 370 m
8 (1h30)	20-10 (7h)	7h	Vallée Bras-du-Nord Sentier des Falaises (8,2 km)	5\$, 16,4 km, (I), 450 m 3\$ en groupe

BONNE SAISON TOUT L'MONDE!





- Transport général • Transport Gravier & Sable
 - 275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST SAINT-FRANÇOIS, QC GOR 3Ao

Tél.: 418 **259-7789** Ligne directe: 1 800 463-8744

Programmationautomne2007

Badminton

(12 semaines : du 17 septembre au 15 décembre 2007)

8 personnes Groupe: Centre des Loisirs Lieu: Mercredi 19 h Jour et heure: Tarification pour 12 semaines: 35\$

Début : Mercredi 19 septembre 2007

Yoga

(12 semaines : du 17 septembre au 15 décembre 2007)

Animatrice: Geneviève Talbot Centre des Loisirs Lieu: Mardi à 19 h Jour et heure: Tarification pour 12 semaines: 60\$

Remarque: Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi la

première session

Début : Mardi 18 septembre 2007

Cours de peinture acrylique

(10 semaines : du 17 septembre au 30 novembre 2007)

Animatrice: Aurore Gagnon Clientèle : 12 ans et +

Maison de la Paroisse 3º étage Lieu:

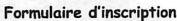
Mercredi à 16 h Jour et heure : Tarification pour 12 semaines: 60\$

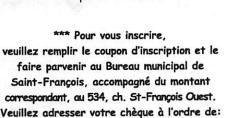
Accessoires: Prévoir l'achat d'une trousse de départ d'une valeur approximative de 100\$. Donc, apportez un chèque en blanc au premier cours. Si vous avez déjà votre

équipement, bien vouloir le mentionner.

Début : Mercredi 19 septembre 2007

> faire parvenir au Bureau municipal de Saint-François, accompagné du montant correspondant, au 534, ch. St-François Ouest. Loisirs St-François ***









Cours de danse Hip Hop

(12 semaines : 17 septembre au 15 décembre)

Raphaëlle Lesieur et Patricia Corriveau Animatrices:

Maison de la Paroisse 3º étage Lieu:

Jour et heure : Groupe (A) 5 ans à 7 ans, jeudi à 18 h

Groupe (B) 8 ans à 12 ans, jeudi à 19 h

Tarification pour 12 semaines: 40\$

Jeudi 20 septembre 2007 Début :

Cours de percussions africaines «Djembé»

(10 semaines : du 17 septembre au 30 novembre)

Animateur: Nicolas Bernier

Maison de la Paroisse 3º étage Lieu:

Samedi de 10h à 11h30 ou 11h30 à 13h Jour et heure :

Tarification pour 10 semaines: 150\$ /personne

Il est préférable d'avoir votre «Djembé» Accessoires:

La grandeur n'a pas d'importance.

Samedi 22 septembre 2007 Début :

Hockey Cossom jusqu'à 12 ans

(12 semaines du 17 septembre au 15 décembre 2007)

Animateur: À Confirmer Salle des fêtes Lieu:

Jour et heure : Vendredi de 19 h à 22 h

Tarification pour 12 semaines : 5\$

Vendredi 21 septembre 2007 Début : Nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour superviser et arbitrer l'activité, le vendredi de 19 h à 22 h.

Hockey Cossom

(12 semaines du 17 septembre au 15 décembre 2007)

Animateur: À confirnmer À confirmer Lieu:

Mercredi de 20h à 22h Jour et heure :

Tarification pour 12 semaines: 5\$

Mercredi 20 septembre 2007 Début :

Tél.:
Heure :
Groupe (Danse) :

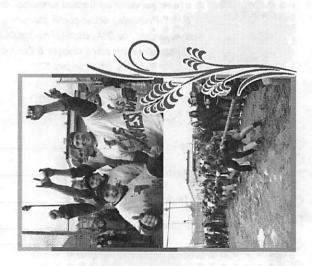
Paiement : 🗆 Par chèque par la poste 🗅 Par chèque au bureau municipal 🗅 Comptant au bureau municipal (Faire votre chèque à l'ordre de: Loisirs St-François)



Vous retrouverez à l'intérieur le coupon de participation pour inscrire votre équipe aux 12 travaux à Frank.

Pour toute information concernant contacter Véronique Bélanger au la Foire au Village, veuillez (418) 259-2371

à tous et à toutes !!! Foire au Village Une excellente



à nos partenaires

septembre 2007























Véronique Bélanger au (418) 259-2371 Pour toute information

de St-François

dommende! Site des Loisirs Cive la

VENDREDI

le 5 à 7 à Franl

5hà7h /21hàminuit Coût: 100 \$ par table Sous le chapiteau

ainsi que les personnes seules sont invitées. Tous les groupes formés de 10 personnes, et des croustilles à volonté. La soirée sera animée par le chansonnier Yvon Bouchard. Par personne; 2 bières, 6 ailes de poulet

la parade au Village

Chemin St-François Ouest (départ de l'église)

Fermeture du site: Minuit

SAMEDI

le déjeuner IGA

Salle des fêtes Coût: 5\$

enfant Desjardins aire de jeux pour

Jeux gonflables, maquillage et animation. dans la salle communautaire usqu'à 16 h

dîner hot-dogs

Terrain de loisirs

misez sur le tas 16h00 de la vache! Terrain de balle

Le concept est le suivant; nous retrouverons du terrain de balle. Le but est de deviner où plusieurs carreaux tracés dans le diamant Coût: 1 pour 3 \$ ou 2 pour 5 \$ la vache laissera tomber son cadeau.

les 12 travaux à Frank

errain des loisirs 9 h à 16 h

fentez d'accomplir les 12 épreuves avec votre équipe d'au moins 2 femmes et 2 adolescents âgés qui doit être composée de 10 personnes soit entre 12 et 16 ans. Bienvenue aux équipes.

nscription GRATUITE

Contactez la municipalité au 259-7228 ou Véronique Bélanger au 259-2371 Voici la liste des 12 travaux auxquelles devront se frotter les participants :

Epreuves

- 1 : Habileté à reculer une charrette
 - : Transport de balles de foin
 - Souque à la corde
- : Tire de tracteur 4
- Question d'équilibre LC)
- Godendart 9
- : Fais capoter le char Ski de fond
 - 9 : Enfourche tes fers 00
- Sortez vos muscles!
 - 12 : Épreuve mystère Tir progressif

sur la pratique agricole kiosque d'information

5 Terrain des loisirs



souper-méchoui

Méchoui au porc ou poulet BBQ et soirée Enfants moins de 5 ans : gratuit Prévente 15 \$ Prix régulier 17 Enfants moins de 12 ans : 8 \$ dansante. Cartes en vente auprès Sous le chapiteau 17 h des membres du comité

soirée dansante

Soirée dansante avec le groupe TEMPS-DANSE Coût : 5 \$ à la porte Sous le chapiteau

Fermeture du site: 1 h



75.405 le déjeuner IGA Salle des fêtes

Coût : 55

habiteté sur chargeur à bois de retouri En primeur démonstration de slaloms moto Harley Davidson contre chariots d'ensilage Terrain des loisirs début à 12 h chariots d'ensilage et slaloms et drags de

Fermeture du site : 18 n



DÉBROUELLARDS

Un four solaire

Exploite le soleil pour préparer de bons petits plats !

Il te faut :

- Une grande boîte à pizza
- · Du papier d'aluminium
- · De la pellicule plastique transparente
- · Du ruban adhésif
- · De la colle
- Des ciseaux
- · Une règle
- · Un crayon
- · Du carton noir rigide
- · De la nourriture à faire chauffer
- · Une journée ensoleillée

Manipulations

- Dessine un carré sur le dessus de la boîte à pizza. Assure-toi de laisser entre six et sept centimètres de chaque côté de la boîte. Découpe trois côtés sur quatre.
- Colle du papier d'aluminium sur la surface interne de la fenêtre de carton (applique la colle sur le côté le moins réfléchissant). Évite de former des plis sur la feuille d'aluminium.
- Découpe un morceau de petlicule plastique suffisamment grand pour cadrer dans le trou du couvercle de la boîte (laisse de l'excédent de chaque côté). Fixe le tout avec du ruban adhésif.
- 4. Tapisse l'intérieur de la boîte à pizza (côtés inclus) avec du papier d'aluminium. Découpe un morceau de carton noir afin qu'il s'adapte parfaitement au fond de la boîte.
- Sur un papier d'aluminium, dépose la nourriture que tu veux faire cuire. Nous avons utilisé des guimauves sur des biscuits Graham.
- 6. Pour obtenir de bons résultats, it faut toujours que le soleit soit dirigé directement sur le couvercte d'aluminium. Utilise une règle pour le maintenir en place. It se peut que tu aies à changer la position de ton montage selon l'angle du soleit. Tu devras attendre près d'une heure et demie afin de voir les premiers résultats. Sois patient!

Attention

Pour éviter les intoxications alimentaires, n'utilise pas de viande crue dans ton four solaire. Comme la cuisson est lente et difficile à contrôler, des bactéries pourraient se développer.

C'est quoi le truc ?

Les rayons directs du soleil ne sont pas assez chauds pour cuire des aliments. Le four solaire permet de capter plus d'énergie solaire : en plus des rayons directs du soleil, on capte l'énergie des rayons réfléchis par le miroir d'aluminium.

La chambre de cuisson est conçue pour absorber un maximum d'énergie. Son fond noir ne reflète aucune lumière et absorbe ainsi tout le rayonnement. Exposé au soleil, il se réchauffe. Cette chaleur est réfléchie vers le haut par le papier d'aluminium qui se trouve en dessous.

Finalement, la pellicule de plastique constitue une barrière physique qui emprisonne la chaleur à l'intérieur du four solaire. Tu as créé un mini-effet de serre dans la boîte à pizza!

Merci au Débrouillard Jean-Philippe Picard

Texte : Yannick Bergeron Photos : Laurence Labat Conseil de Yannick .www.lesdebrouillards/conseilyannick





Je dis adieu à la nostalgie

Nous sentons dans l'air la douceur des dernières brises. Sans plus réfléchir, réservons-nous quelques heures, au cours

de notre congé hebdomadaire, pour dire au revoir à la nature flamboyante de l'automne. Rendons-nous dans notre endroit favori, un parc ou un coin de nature privilégié, et laissons le grand mystère de la vie nous envahir de ses ondes bénéfiques. Quand nous reviendrons de notre promenade, nous sentirons circuler en nous, si nous sommes attentifs, une énergie calme et réconfortante. Nous aurons dit au revoir à nos arbres préférés, un peu comme on salue des amis qu'on ne retrouve que l'été. Nous aurons tôt fais de renoncer à la mélancolie qui voulait nous faire basculer dans la tristesse. Les saisons suivent leur cours, un peu comme nos proches qui sont parfois présents dans notre vie, et qui, à d'autres moments s'éloignent vers de nouvelles aventures. Ces changements nous laissent la possibilité d'inventer notre vie selon d'autres paramètres.

Jean Gendron

Tel-Écoute et les attitudes importantes pour écouter adéquatement

L'accueil: Établir une relation de confiance avec la per-

sonne qui a besoin d'aide.

Le respect : Se centrer sur la personne et sur ses capacités

à s'en sortir, sur le respect de ses choix et ses

décisions.

L'empathie: Laisser ses propres préoccupations de côté

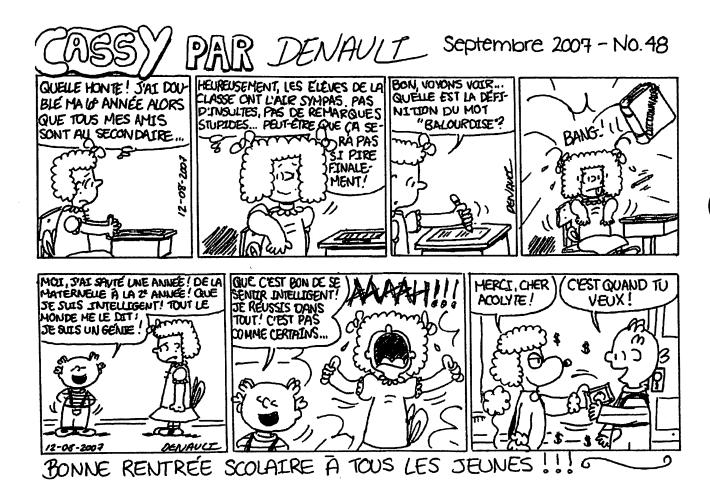
le temps que l'on écoute l'autre. Se mettre à la

place de l'autre.

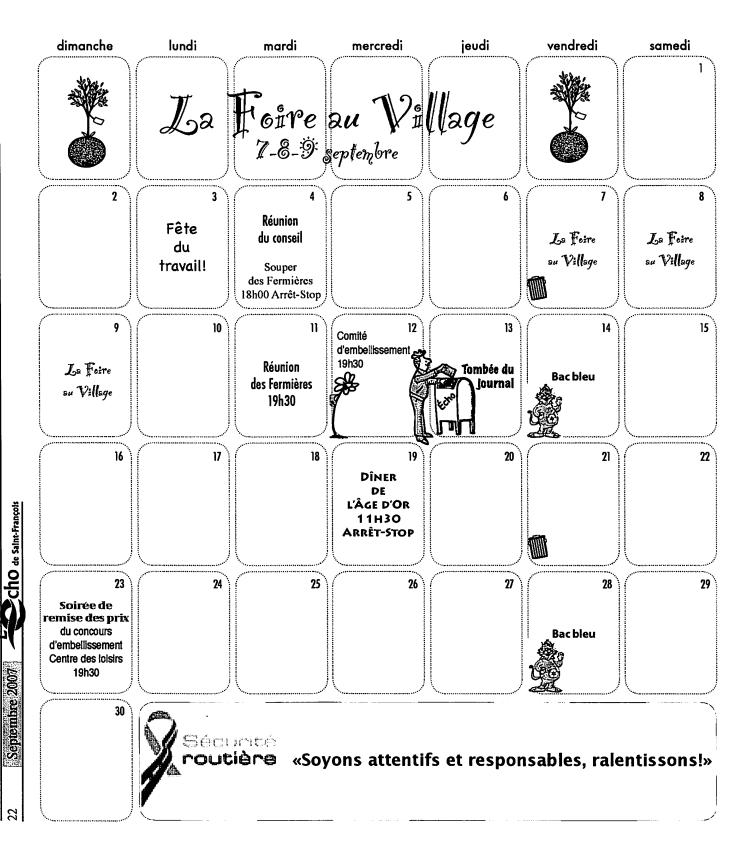
L'authenticité: Rester soi-même, être vrai face à la personne.

Les bénévoles écoutants de Tel-Écoute sont disponibles pour vous écouter et ce, du lundi au vendredi de 18h00 à 4h du matin et les samedis et dimanches de midi à 4h du matin.

TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL Anonyme, confidentiel et gratuit



Au fil des jours



0

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 9 juillet 2007, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénald Roy, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ASSERMENTATION DU MAIRE

Avant de débuter l'assemblée régulière, il va y avoir assermentation officielle de monsieur Norbert Morin à titre de Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Monsieur Morin a été élu par acclamation le 22 juin 2007. La Loi dit qu'une personne élue doit être assermentée au plus tard trente (30) jours après son élection.

«Je, Norbert Morin, domicilié au 308 chemin St-François Ouest, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de «maire» conformément à la Loi avec honnêteté et justice, dans les meilleurs intérêts de la population de la Municipalité.»

Le président d'élection, monsieur Yves Laflamme, reçoit le serment du nouvel élu. Il lui souhaite, avec les conseillers présents, bonne chance dans l'exercice de ses fonctions.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin APPUYÉ par monsieur Rénald Roy ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 4 JUIN 2007

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 juin 2007 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 juin 2007 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE JUILLET 2007

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

ET RESOLU QUE le directeur general soit autorise à payer le	is comples survaints.	
Hydro-Québec, électricité:		
Pavillon Bédard	18,89	
Usine eau potable	78 070,22	
Éclairage public	648,39	
Poste ass. village	318,09	
Concierge	180,35	
M. Paroisse	685,64	79 921,58
Telus, service et interurbains:		×.
Garage,	108,12	
Bureau	312,82	
Usine eau potable	234,08	
Surpresseur St-Pierre	53,26	708,28
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, honoraires professionnels		3 421,78
Soc. Coop agr. Rivière du Sud, matériel divers		518,38
Ultra Dépanneur St-François, essence:		
Voirie	1 044,84	
Service incendie	82,25	1 127,09
Jolin inc., pose tapis et prélart log. 524 Pav. Bédard		854,62

	Ð	Tapis en Gros, achat prélart et tapis log.524 Pav. Bédard	853,28
	0	Postes Canada, envoi journal l'Écho (ext.)	
M	0	Fernand Bélanger, remb. Frais déplacement 189 km	
		Les Pétroles JMB, diesel + diesel coloré (usine eau potable)	
U	0	Praxair, oxygene (usine eau potable)	
•	0	Financière Banque Nationale, intérêts 2 ^e financement ass. eaux	5 492,82
N	0	Comptoir d'entraide St-François, 2 poches guenilles	
- '	0	Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 113km	44,07
Ι	6	Congrès des Premiers répondants, congrès 2007	
-	0	Ministre Revenu Québec, remise juin 2007	6 986,99
\mathbf{C}	0	Revenu Canada, remise juin 2007	3 492,44
•	0	CARRA, remise juin 2007	226,54
I	0	La Fabrique, loyer bibliothèque juillet 2007	
-	-	Air Liquide, facture location bouteilles + gaz	73,14
P	0	Assistech Exploitation, réparation pompe station ass. des eaux	3 890,82
-	0	Béton Montmagny, béton trottoir	
A	0	BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels (eaux usées)	3 381,87
11	0	Breton Métal, fer	80,85
L	0	Bureautique Côte Sud:	
-	0	Contrat photocopieur 112,96	
T	0	Encre imprimante (service incendie)20,50	
•	ø	Papeterie	324,85
T	0	Camion Sterling de Lévis:	
	_	Frein arrière Ford 10 roues767,34	
É	0	Réparation camion Ford48,41	
12	Ø	Pièces camion Ford	971,11
	Ø	Centre de Service François Côté:	
	0	Cadenas + noyau + anse + montage (barrage)164,89	
D	0	Fabrication clés Pavillon Bédard95,16	
D	0	Ciba Specialty Chemicals Canada, magnafloc (usine eau potable)	2 375,86
\mathbf{E}	0	Construction BML,	
	0	9,95 t.m. asphalte à 52,65\$596,95	
	0	66,19 t.m. asphalte à 56,15\$	
		10,50 t.m. asphalte à 57\$	
S	0	Débroussaillage JMS, fauchage des chemins	3 583,72
S	0	Denis Pellerin Excavation,	
A	0	6 hres compresseur à 112\$/hre + explosifs (Montée Ste-Catherine)	
A	0	Distribution Steeve Blais, matériel d'entretien (M. Paroisse)	313,35
T	0	Évolutra Corporation,	
T	•	réservation d'un nom de domaine pour le site Internet pour 3 ans	170,93
N	0	Excavation Chanel & Fils,	
14	ø	20 hres à 110S excavation (Montée Ste-Catherine)	2 506,90
T	0	Ferme Horticole Lajoie,	
T		certificat cadeau + fleurs annuelles (comité d'embellissement)	
•	0	Fernand Bélanger, remb. Frais déplacement 191 km	
•	0	Filtech inc., filtres équipement	
F	0	Fortin Sécurité Médic, 5 dossards	
Ľ	•	FQM, facturation Dicom	
D	0	Garage Michel Aubé enr., pièce (garage)	
R	Ø	Gestech Environnement, exploitation usine eau potable (fin de leur contrat)	
A	0	Hewitt, pièce pelle rétrocaveuse	
A	@	Jacques Thibault (Pierreville), vérification 2 pompes (service incendie)	
N	0	Jocelyne Noël, entretien bureau juin 2007	
1.4	0	John Meunier, produits (usine eau potable)	
\boldsymbol{C}		Joseph-Aimé Blais, remb. service 2007 1 log. seulement	
Ç	0	La Terre de chez-nous, abonnement 3 ans	
$\mathbf{\Omega}$	0	Le Nettoyeur Magnymontois, location salopettes	
U	0	L'Écho de St-François, publicité juin 2007	
T	9	Les Alarmes Clément Pelletier, reprogrammer code caserne incendie	50,14
1	@	Les Concassés du Cap:	
C	0	Collecte juin 2007	
S	6	Collecte juillet 2007	15 541 50
	•	Container garage (vider)	15 561,79

	0	Les Éditions Juridiques FD, mise à jour lois municipales		99,64
	0	Les Impressions Credo, 2000 enveloppes		
M	0	Les Produits ind. JP. Côté, chlore		1 319,40
	0	Linda Guimont, rémunération secrétaire d'élection (3/4) du président		188,73
U	0	Mario Marcoux, remb. matériel parade		
	-	Martineau Express, transport colis		
N	0	Maxi Métal (1983) inc., achat camion incendie		304 012,90
	0	Maxxam, analyse eau potable et eaux usées		769,73
Ι	@	McAsphalt, cola pour asphalte		1 454,00
_	0	Ministre des Finances:		
\mathbf{C}	③	Droits annuels barrages	306,00	
	0	Inscription colloque régional de la sécurité civile		336,00
I	6	Pagenet, location téléavertisseur		
•	-	Performance GP, pièce (garage)		91,93
P	0	Pétrole Montmagny, graisse machinerie		
1	0	Pétroles JMB inc., 366,8 litres diesel à .6670		
A	Ø	Pièces d'auto GGM, pièces:		
	0	Camion Ford 10 roues	103.30	
T	0	Chevrolet		
L	ø	Équipements		374.18
T	0	Polar, meules + disque		
I		Postes Canada:		
700	0	Envoi lettre recommandée	8.51	
T	0	Envoi journal l'Écho (ext.)		
4	0	Envoi journal + circulaires		226 10
É	0	Praxair, oxygène (usine eau potable)		
	•	Produits chimiques Melrose, produit (usine eau potable)		197 13
	ø	REM:	•••••	
_	-	REM: Pièces trailer à cola	20 00	
D	0			172 08
_	0	Réparation camion Ford 10 roues	104,10	172,70
\mathbf{E}_{-}	0	Sani Bleu, location toilette chimique (fête de la pêche)	193,72	507 A7
_	0	Signotech, panneau signalisation	•••••	387,07
	0	Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers:	22.10	
	0	Embellissement		
S	0	Ass. eaux		
J	-	Pavillon Bédard		
A	0	Loisirs		
A	0	Voirie	322,72	570,58
T	0	Spécialité Ressort inc., lame camion Chevrolet		114,72
T	3	Sylvain Rioux, remb. frais déplacement 468 km formation Officier I		
NT	@	Telus Mobilité, service cellulaire		
N	ø	Transport Adapté Vieux-Quai, facturation service transport adapté		128,25
T	_	Transport Gilmyr inc., transport cola (asphalte)		149,69
I	٥	Ultra Dépanneur St-François, essence machinerie		645,85
_	0	Ville de Rivière-du-Loup, enfouissement vidanges mai 2007		3 304,19
•	•	Weed Man, contrôle de végétation		100,00
	0	Yves Laflamme:		
F	0	Remb. facture fabrication de clé	11,96	
_	0	Remb. frais déplacement 304 km	145,86	
R	0	Rémunération Président d'élection, confection liste électorale	251,64	409,46
	-	Yvon Montminy, remb. frais déplacement 468km formation Officier I	······	182,52
A	6	TOTAL:		469 888,22
	0	Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Mu		
N	0	du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis	nour naver les comptes	ci-avant décrite
- 1	0	du-sud, certifie que la municipante a dans son compte general les avoirs requis	pour payor les comptes	v. avain accints.
\mathbf{C}	0		E AT EDANGA:	DOUD
3	0	PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OMH D	E SI-FRANÇOIS	POUR
O	0	L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006		
•		Le directeur remet aux élus une copie des pages les plus importantes du docum	ent	
_	ø	Te attentent tentet any eins nue cobie nes bages les bins turbotratites un nocum	VII.	

Le directeur remet aux élus une copie des pages les plus importantes du document.

BUDGET RÉEL 140 115 151 475

@ @

Θ

0

0

0

	•
	o
M	0
U	0
	0
N	0 9
T	0
I C	0
C	0
I	0 0
	0
P	0
A	0
A	0
L	0
T	0
I T É	o
\mathbf{T}	0
ŕ	Ø
JL.	0
	0
D	0
	0
${f E}$	0
	0
	0
S	0
A	Ø
A	0
S A I	9 0
N	0
	0
T	9
•	0 0
_	0
\mathbf{F}	0
R	0
	0
A N	0
N	0
~	0
Ç	0
Ç O I	0
•	0
I	0

DE	DI		MC	TC
IJF.	r	г. п	٧.	11.0

Administration	42 557	18 308
Conciergerie et entretien	19 295	23 532
Énergie, taxes, assurances et sinistres	86 352	83 984
Remplacement, amélioration et modernisation	70 000	85 805
Financement	85 120	85 121
Services à la clientèle	2 320	10 385
TOTAL DES DÉPENSES	305 644	307 135
(Déficit) Surplus	(165 529)	(155 660)
Part de la SHQ (90%)	(148 976)	(140 094)
Part de la Municipalité (10%)	(16 553)	(15 566)

ATTENDU QUE le rapport des états financiers 2006 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est déposé et remis en résumé aux membres du Conseil municipal;

ATTENDU QUE ces états financiers 2006 ont déjà été présentés aux administrateurs de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et qu'ils ont été acceptés;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sur lequel apparaissent des revenus totalisant cent cinquante et un mille quatre cent soixante-quinze dollars (151 475\$), des dépenses globales de trois cent sept mille cent trente-cinq dollars (307 135\$), laissant ainsi un déficit de cent cinquante-cinq mille six cent soixante dollars (155 660\$) sur lequel la Société d'habitation du Québec participe pour un montant de cent quarante mille quatre-vingt-quatorze dollars (140 094\$) soit 90% et la Municipalité pour un montant de quinze mille cinq cent soixante-six dollars (15 566\$) soit 10%.

UTILISATION DES COORDONNÉES DU PLAN DU CADASTRE DU QUÉBEC (à titre informatif)

Le cadastre du Québec sert à représenter graphiquement les propriétés foncières à des fins de publicité des droits. Les coordonnées de ce plan ne doivent pas servir à délimiter des propriétés des emprises ou des servitudes, sans avoir au préalable procédé à des mesurages sur le terrain, à des contrôles et à une analyse foncière.

Toute utilisation inadéquate de ces coordonnées risque de susciter de graves litiges avec les propriétaires concernés. Seul l'arpenteur géomètre est autorisé à faire ce travail de délimitation.

FENÊTRES À L'ANNEXE DE LA MAISON DE LA PAROISSE

Les fenêtres des logements situés au 536 et 538 chemin St-François Ouest vont devoir être remplacées très bientôt. Leurs conditions ne sont pas bonnes. Elles ont 25 ans d'âge, laissent pénétrer l'eau et plusieurs ne s'ouvrent plus.

CONSIDÉRANT la mauvaise condition des fenêtres à l'annexe de la Maison de la paroisse;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur à faire les démarches nécessaires pour obtenir une estimation des coûts concernant le remplacement des fenêtres.

SIGNALISATION DE LA MUNICIPALITÉ SUR L'AUTOROUTE 20

Notre municipalité est actuellement indiquée à la sortie 364 de l'autoroute 20 en utilisant le vocable Saint-François. Or, le nom officiel de notre municipalité doit plutôt se lire «Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud».

Le ministère aimerait connaître, par voie de résolution municipale, quel nom souhaitons-nous retenir pour identifier notre municipalité à la sortie 364 de l'autoroute 20.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS QUE le nom de «Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud» apparaisse sur le panneau à la sortie 364 de l'autoroute 20.

BOUE DU LIT DE SÉCHAGE À L'USINE

Campor fait la proposition suivante pour la vidange du lit de séchage, le transport et l'enfouissement des boues.

Pour environ 50 mètres cubes, le coût serait de 55S le mètre cube. Campor ne fournit pas l'équipement pour charger les boues («loader»), par contre il s'occupe de tout le reste.

 50×55 \$ = 2.750\$

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

()

0

0

0 0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

Ø 0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

6

0

0 0

0 Ø (3) 0

M

IJ

CONSIDÉRANT QUE les boues du lit de séchage à l'usine de filtration d'eau potable doivent être enfouies dans un lieu autorisé car elles contiennent beaucoup d'aluminium;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la proposition de la firme Campor pour venir chercher et transporter les boues du lit de séchage à un coût de cinquante-cinq dollars (55\$) le mètre cube dans un lieu autorisé;

QUE le chargement des boues soit fait lorsque celles-ci seront assez sèches et que la responsabilité du chargement soit assumée par la Municipalité.

PROPOSITION POUR DU CHLORE EN VRAC

Actuellement, la Municipalité s'approvisionne en chlore chez «Les Produits Industriels Jean-Paul Côté inc.». Le prix du chlore est de 0,48\$ le litre et un transport de 75\$ est chargé à chaque livraison. Le service est excellent.

Le directeur a reçu une proposition d'offre de service de «L.P. Tanguay Itée» pour la fourniture de chlore en vrac. Le prix est de 0,43\$ le litre. La quantité minimum à commander est de 1 000 litres et le transport est inclus dans ce prix.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au directeur d'aller en soumissions sur invitation pour l'approvisionnement de chlore en vrac à l'usine de filtration d'eau potable.

Voici le résultat des soumissions sur invitation:

Prix au litre incluant le transport

Les Produits industriels Jean-Paul Côté inc.

0,50S plus taxes

L.P. Tanguay Itée

Produits équipements sanitaires

0,43\$ plus taxes

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU OUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «L.P. Tanguay Itée. Produits équipements sanitaires» pour la fourniture de chlore en vrac 12% à l'usine de filtration d'eau potable à un prix de quarante-trois sous le litre (0,43\$) plus taxes;

QUE le chlore soit livré à l'usine d'eau potable située au 275, Montée des Prairies;

QUE le service de livraison réponde aux exigences de l'acheteur.

LIGNES DE RUE

Autorisez-vous le directeur à demander des prix pour des lignes de rue pour St-François et St-Pierre? Peut-être pourrions-nous avoir de meilleurs prix les deux paroisses combinées ensemble.

Les lignes de rue pourraient se faire au début du mois d'août. Le rapiéçage de l'asphalte devrait être terminé d'ici là.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur à demander des soumissions sur invitation pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour le marquage de lignes de rue;

OUE les compagnies invitées à soumissionner soient capables de peinturer les lignes de rue vers la fin juillet ou début août 2007 au plus tard.

Voici le résultat des soumissions sur invitation:

SERVICES DES LIGNES BLANCHES DRUMMOND INC. Pas soumissionné

DURA-LIGNES INC.

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Quantité	Description	Prix unitaire	Total
32 000 m.l.	Lignes centrales jaunes	0,179	5 728,00\$
5	Lignes arrêt	40,00	200,00\$
1	Traverse d'écoliers	100,00	100,00\$

Quantité	Description	Prix unitaire	Total	
4 521 m.l.	Lignes de rives blanches	0,179	809,26	
2 957 m.l.	Lignes pointillées jaunes	0,179	529,30	
6 930 m.l.	Lignes à une ligne pointillée jaune	continues 0,358	et 2 480,94	acculées
6 387 m.l.	Lignes doubles jaunes	0,358	2 286,55	

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ø ⊕

0

0

@

0

0 0

0 9

0

0

0

O

0

0

0

0

Ø

0

0

0

0

0

0

0

0

@

0

0

6

9

(i) (i)

(a)

0

0

0

0

0

0

0

Ø

@

0

M

Ĭ

I

L

I

D

E

S

I

 \mathbf{T}

F

R

I

S

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Dura-Lignes inc.» pour le marquage des lignes de rue;

QUE le travail soit fait au plus tard dans la première semaine du mois d'août 2007 et par une température d'au moins 10° Celsius.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Le nom de monsieur Michel Daigle apparaît encore comme personne responsable des Loisirs aux yeux de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Il faut nommer un nouveau représentant par voie de résolution afin de rendre ça officiel à leurs yeux.

ATTENDU QUE le nom de monsieur Michel Daigle ne devrait plus paraître en tant que répondant des Loisirs St-François de Montmagny inc. à la Régie des alcools, des courses et des jeux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Les Loisirs St-François de Montmagny inc. désignent le directeur général de la Municipalité et trésorier des Loisirs, monsieur Yves Laflamme, à titre de personne autorisée à répondre à la Régie des alcools, des courses et des jeux;

QUE ce changement soit effectif dès maintenant.

HONORAIRES PROFESSIONNELS

BPR Groupe-Conseil présente ses honoraires concernant les recherches et les calculs qu'ils ont dû faire afin de déterminer si notre système de collecte des eaux usées était capable de traiter les eaux additionnelles générées par la ligne de placage de Produits Métalliques Roy inc.

Un dossier a été remis et la réponse est oui. Par contre, Produits Métalliques Roy inc. doit s'en tenir à des conditions qui lui ont été imposées par la Municipalité.

Les honoraires pour ces travaux s'élèvent à 2 967,85 taxes en sus.

Est-ce que la Municipalité autorise le directeur à payer ces honoraires?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur à payer les honoraires professionnels de BPR Groupe-Conseil au montant de deux mille neuf cent soixante-sept dollars et quatre-vingt-cinq sous (2 967,85\$) taxes en sus.

INVITATION AUX PORTES OUVERTES DE L'UPA

L'Union des producteurs agricoles s'active à préparer la 5° édition de la journée «Portes ouvertes» qui se tiendra le dimanche 9 septembre 2007 dans près de 150 fermes à travers le Québec.

La Ferme Montmagny inc., située au 325 chemin des Cascades à Montmagny, propriété de madame Marie-France Bolduc et messieurs Stéphane Richard et Joseph Gendron, sera la ferme hôte de notre région.

Lors de cette journée, il y aura dégustation de produits régionaux, épluchette de blé d'Inde, promenade en carrioles, animation avec jeux en agroenvironnement ainsi que de nombreuses autres activités pour redécouvrir le monde agricole.

PHOTOCOPIEURS

Le photocopieur Canon «N6230» a été acheté chez Bureautique Côte-Sud en 1999. Donc, il a 8 ans de vie. Présentement, la tricuse 20 cases du photocopieur est brisée et Bureautique ne trouve plus de pièce pour la réparer.

En attente de trouver ladite pièce, Bureautique Côte-Sud a prêté un beau photocopieur neuf à la Municipalité. De plus, le représentant a eu la gentillesse de préparer une proposition d'achat ou de location avec option d'achat. Le directeur vous la présente et la décision vous appartient.

Le Conseil municipal décide de retarder sa décision pour l'instant. Une recherche plus intensive devra être faite entretemps afin d'essayer de trouver les pièces requises pour réparer le Canon «N6230». À défaut de trouver, la Municipalité devra réétudier le dossier. D'ici là, Bureautique Côte-sud est d'accord pour prêter le nouveau photocopieur jusqu'à la prochaine séance en comité soit le 30 juillet 2007 prochain.

CONTRAT DE TRAVAIL POUR LE NOUVEAU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Le directeur a préparé un contrat de travail pour le nouveau responsable des travaux publics à la Municipalité, en l'occurrence monsieur Roger Blais. Le contrat est d'une durée d'un (1) an. Une copie vous est remise afin que vous puissiez en prendre connaissance. Le directeur en a également remis une copie au principal intéressé. Après lecture du contrat, si le document satisfait les deux parties, il pourrait y avoir signature.

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ À L'USAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

(à titre informatif)

0

0

0

0

0

0

0 0

0 0

0

0

0

0

0 0

0 0

0

0

0

0

Ð

0

0

0

0

0

(3) 0

(6) 0

0

0

0

0

0

0

0 0 0

0

Ø

0

1 0

0

0

0

◐

0

0

0

0

Ø

S

T

D

E

M

IJ

En début d'année, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a signé une entente avec Berthier-sur-Mer pour un service de transport adapté à l'usage des personnes handicapées.

La semaine dernière, monsieur Guy Paré est venu porter au bureau municipal un dépliant qui explique de façon succincte le fonctionnement du service piloté par l'organisme sans but lucratif «Transport Adapté Vieux-Quai». Le directeur remet aux élus une copie du dépliant et un texte qui décrit la mise sur pied du service.

Le Conseil municipal aimerait que le dépliant figure dans la prochaine édition du journal local «L'Écho de St-François».

ACHAT ET LIVRAISON DU CAMION INCENDIE

Maxi-Métal inc. annonce que le nouveau camion incendie va être prêt vendredi le 13 juillet prochain.

Le paiement est prévu à la livraison. Le prix du camion neuf s'élève à:

266 795,00 Sous-total 16 007,70 (la TPS est remboursée à la Municipalité) TPS (6%) TVQ (7,5%) 21 210,20

304 012,90\$

Est-ce que le Conseil municipal autorise le directeur général à effectuer un emprunt temporaire à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud au montant de 288 005,20\$ afin de lui permettre de payer Maxi-Métal inc. vendredi le 13 juillet prochain?

CONSIDÉRANT QUE l'exigence de Maxi-Métal inc. de payer entièrement le camion autopompe neuf, à la livraison de ce dernier était connue et acceptée de l'acheteur;

CONSIDÉRANT OUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dispose d'un règlement d'emprunt approuvé par le MAMR (# 203-2006) depuis le 4 août 2006 pour l'achat d'un camion incendie autopompe;

CONSIDÉRANT QUE toutes les démarches obligatoires ont été respectées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général, monsieur Yves Laflamme, à aller contracter un emprunt temporaire de l'ordre de deux cent quatre-vingt-huit mille cinq dollars et 20 sous (288 005,20\$) à la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud;

QUE le maire monsieur Norbert Morin et le directeur général monsieur Yves Laflamme soient désignés pour signer tous les documents reliés à cet emprunt;

QUE les argents soient disponibles pour vendredi matin le 13 juillet 2007.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

TOTAL:

Est-ce que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour renouveler son contrat d'entretien avec le ministère des Transports. Ça concerne toujours la même portion, soit de l'église aux quatre-chemins et de la Montée St-François jusqu'à la route 20, soit une longueur pondérée de 3,39 kilomètres.

Le prix offert est de 15 699,16\$ et ce, pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes.

L'année dernière, la Municipalité avait touché 14 627,14\$.

Les travaux à exécuter sont les suivants: le déneigement, le déglaçage, le chargement et la fourniture des matériaux.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le contrat no 850675912 que lui propose le ministère des Transports, direction de la Chaudière-Appalaches, au montant de quinze mille six cent quatrevingt-dix-neuf dollars et seize sous (15 699,16\$) et ce, pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour les deux (2) années subséquentes;

IJ

M

0

0

0

0

0

0

0

0

0

(3)

0

0

0

0 0

0 (3)

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

(3)

0 9

0

0

(3

0

0 0

0

0

0 0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

Ø

0

0

0

T

COLLOQUE RÉGIONAL SUR LES MESURES D'URGENCE - CAPITALE NATIONALE ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

La 2° édition du colloque régional de la sécurité civile va se tenir le 16 octobre 2007 au club de golf de Lévis.

Le coût d'inscription est de 30\$. La date limite pour s'inscrire est le 14 septembre 2007.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise monsieur Jean-Yves Gosselin à s'inscrire à la deuxième édition du colloque régional de la sécurité civile.

ANALYSE DES SURPRESSEURS À LA STATION DES EAUX USÉES

Le directeur remet aux élus, à titre informatif, le rapport concernant l'analyse des surpresseurs effectuée le 13 juin 2007.

VARIA

- Souffleur S.M.I.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de faire démonter la transmission du souffleur par son mécanicien et de l'envoyer chez Transdiff avec le moteur hydraulique;

QUE Transdiff constate les réparations à faire et qu'il communique son évaluation des coûts au responsable des travaux publics et de là, une décision sera prise par les élus.

- Mutuelle de prévention

Le Groupe ACCISST prétend que la Municipalité pourrait payer des taux moins élevés à la CSST. Pour cela, il faudrait devenir membre d'une mutuelle de prévention. Tous les membres ont le même but, soit améliorer la gestion et la communication au sein de leur entreprise en matière de santé et sécurité au travail. Le rôle du Groupe ACCISST est de les représenter. La cotisation annuelle à leur verser serait de l'ordre de 683,70\$ taxes incluses pour la Municipalité.

La Municipalité a jusqu'à la fin août 2007 pour se prononcer si elle veut se faire représenter par le Groupe ACCISST.

- Assurance pour le nouveau camion incendie

Le directeur avise les élus qu'il a communiqué avec la MMQ afin que le nouveau camion incendie soit assuré avant son départ de Ste-Marie de Beauce vendredi le 13 juillet 2007.

L'assureur propose à la Municipalité, moyennant une surprime de 250\$ par année, la possibilité d'assurer le camion incendie avec une valeur agréée, c'est-à-dire que pour les 7 premières années de vie du camion, sa valeur ne déprécierait

Le Conseil va réfléchir à cette proposition.

- Demande dans le cadre du programme de remise d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence par la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et de ses annexes;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions:

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle,

QUE la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celleci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation de travaux du 4 juin 2007 et de tous les autres documents

Septembre 2007

0000

0

exigés par le ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

QUE la Municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et dix minutes.

Adopté unanimement

Norbert Morin, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 août 2007, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire suppléant.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin APPUYÉ par Mario Marcoux ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 9 JUILLET 2007

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 9 juillet 2007 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 9 juillet 2007 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'AOÛT 2007

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Nadia Savoie, remb. achat gant (service incendie)	100,85
Scaphandre Autonome, plein d'air (service incendie)	50.13
Scaphandre Autonome, piein d'air (service incende)	0 16
Postes Canada, envoi courrier recommandé	20.20
Fernand Bélanger, remb. Frais déplacement 101 km	39,39
Jacques Théberge, congrès ass. chefs en sécurité incendie	840,36
SAAQ, immatriculation nouveau camion incendie	581,00
Yves Laflamme, remb. facture téléphone sans fil (salle Conseil)	79,75
Aquatech, gestion et exploitation usine eau potable (4 au 30 juin)	5 085,02

	•	Telus, service:		
3.5	ø	Bureau	468,28	
M	0	Garage, service incendie		
	0	Usine eau potable	283,71	867,69
U	0	Postes Canada:		
N.T	0	Achat 500 timbres	*	
N	0	Envoi lettres recommandées	17,01	313,28
T		Hydro-Québec, électricité:		
I	0	Compteur d'eau St-Pierre		
\boldsymbol{C}	G	Maison de la Paroisse	,	
C	0	Caseme incendie	•	
T	0	Garage Enseigne 4-chemins		
Ţ	0	Poste ass. Morigeau	•	
P	(3)	Parc Olivier-Tremblay	•	
ı	Œ	Éclairage public		
A	Ø	Logement 524 Pavillon Bédard		
A	Ø	Usine eau potable (pour un mois)		
L	0	Clignotants		
	Ø	Éclairage public		5 872,92
T	0	Jelight Company inc., lampe pour ozonation	•••••	329,96
•	0	Les Loisirs St François, contribution municipale		10 000,00
T	0	Doris Truchon, remb. factures (usine eau potable)		
	0	Ministre Revenu Québec, remise juillet 2007		
É	0	Revenu Canada, remise juillet 2007		
	6	CARRA, remise juillet 2007		
	0	La Fabrique, loyer bibliothèque août 2007	•••••	166,67
_		Air Liquide, facture location bouteilles		
D	0	Aquatech, gestion et exploitation usine eau potable pour juillet 2007		
-	٥	Atelier Mobile Réal Leclerc, réparation niveleuse	•••••	222,20
${f E}$	0	Papeterie	66.91	
	0	Mémo (Loisirs)	,	
	0	Contrat photocopieur	· ·	
C	0	Achat dactylo (bureau) + crédit		650.33
S	Ø	Camions Sterling de Lévis inc., pièces camion Ford		71.20
A	9	Carquest, équipement pour pick-up loué		48,29
A	0	Christian Roy, remb. frais déplacement 28 km	***************************************	10,92
T	Ø	Construction BML, division de Sintra, asphalte:		
1	0	77,23 t.m. à 53,30\$,	
N	0	112,88 t.m. à 56,80	7 306,00	11 996,57
7.4	8	Corporation touristique Berthier-sur-Mer,		
T	0	commandite Fête des Arts et Traditions	••••••	50,00
•	ø	Daniel Blais, frais déplacement 275 km (chercher camion)		
•	0	Distribution Steeve Blais, matériel d'entretien M. Paroisse		
	0	Ferme Boulet, engrais (ass. eaux)		
\mathbf{F}	8	Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 135 km.		
_	0	FQM, facturation Dicom		
R	0	Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse		150.24
		Jacques Théberge, frais déplacement 275 km (visite camion)		
A	0	Jacques Thibault (Pierreville), vérification camion neuf		615,33
™ T	0	Jocelyne Noël, entretien bureau juillet		90,00
N	0	John Meunier:		
\boldsymbol{C}	0	Lampe + lance (usine eau potable)		
Ç	0	Matériel pour analyse eau piscine (Loisirs)		
	0	Produits usine eau potable	99,38	1 336,39
U	٥	Journal l'Oie blanche, avis public- dérogation mineure		67,00
T	Ø	Lave Auto Jean Bernatchez, nettoyage de tous les tapis Maison Paroisse	••••••	729,28
T	0	Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	•••••	73,10
S	0	Les Alarmes Clément Pelletier, réparer contact porte suite au vol		
5	0	Les Concassés du Cap:	***************************************	173,48
	0			

	9
N /I	0
M	Ø
U	0
	٨
N	0
	0
ı	0
I C	0
	0
T	0
I P	0
P	0
A	0
A	0
L	0
	0
Ι	0
nn	0
T É	0
ŕ	0
	0
	6
ъ	8
D	0
E	9
Ľ	0
	0
~	0
S	0
A	0
A	Θ
	0
	0
N	0
T	9 9
I	©
•	0
_	0
\mathbf{F}	0
	0
R	0
A	0
	9
N	0
C	9
Ç	9 9
0	9
-	0
I	3
S	0
3	0

0

ecte août 2007		
ecte septembre 2007	6 611,35	
tainer garage (vider)	2 176,45	15 399,16
n, analyses eau de baignade, eau potable et eaux usées		313,36
e Montmagny:		
de la pêche	1 000,00	
es et essieux bacs roulants	207,26	
s roulants		
etien annuel fibre optique	1 349,00	
ecte sélective, tonnage mai	433,23	
ecte sélective, tonnage juin	443,03	
gration cadastrale 60%	3 342,56	
rice accès Internet haute vitesse pour 2007		
nation pompiers	5 660,00	
e de localisation (Produits métalliques Roy)	10,00	14 609,79
Premiers Secours inc.:		
asque à poussière	24,95	
ants cuir à 4,95\$	59,40	96,12
m 2000 inc.:		
grammation 5 radios (pompiers)	325,00	
icrophone	85,00	
outeur	17,95	487,65
t, location téléavertisseurs		484,88
Montmagny inc., huile machinerie		192,13
d'auto GGM, pièces équipement	•••••	118,31
s industrielles Ste-Fov.		
tement des surcharges thermiques (usine eau potable)		229,49
Canada, envoi journal + circulaires		192,89
s Praxair inc., oxygène (usine)		606,52
'Islet Montmagny, 1/, quote-part 2007 (2)		1 561,06
Fech, panneaux signalisation		225,17
pop. Agr. Rivière du Sud, matériel divers:		
ie	282,80	
vice incendie	309,20	
illon Bédard	131,58	
ieduc	12,51	
sirs		
ne eau potable	58,18	
bellissement	11,60	829,19
color industrielle inc., peinture machinerie		416,93
teurs enr., 2 débroussailleuses + lame + graisse		1 404,84
c., soude caustique (15 059 kg à 0,445\$/kg)		7 636,09
anada, frais de courtage en douane		29,09
e Rivière-du-Loup, enfouissement vidanges juin		3 366,75
L:		108 466,04

SIGNATURE DU CONTRAT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Est-ce que les deux parties ont pris connaissance du contrat? Et si oui, est-ce que ça vous convient?

La Municipalité désigne messicurs Norbert Morin, Maire, Auguste Boulet, conseiller et Yves Laflamme, directeur général.

CONSIDÉRANT QUE les deux parties concernées ont bien lu et compris la portée du contrat préparé par le directeur général;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud engage monsieur Roger Blais à titre de responsable des travaux publics pour une période d'un an;

QUE les conditions de travail sont clairement signifiées dans le présent contrat;

QUE ledit contrat prenne effet à compter du 30 avril 2007 et qu'il soit valide jusqu'au 30 avril 2008;

QUE les personnes autorisées, du côté patronal, à signer ledit contrat soient messieurs le Maire, un conseiller et le directeur général.

PHOTOCOPIEUR

0

0

Ø

0

(3)

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

@ @

0

0

(3)

0

(3)

0

0

@ @

6 6

()

0

0

0

0

9 9

(3)

0

@ @

0

0

0

0

M

IJ

I

I

P

L

I

D

 \mathbf{E}

S

I

F

R

A

I

S

Le Conseil avait demandé au directeur de faire pression auprès de Bureautique Côte-Sud afin qu'il s'efforce de trouver une trieuse pour le photocopieur «N6230». Au moment où j'écris ces lignes, Bureautique Côte-Sud n'en a pas trouvée.

Le représentant de Bureautique Côte-Sud était d'accord pour nous prêter le nouveau photocopieur jusqu'à la prochaine séance et ce, en autant qu'une décision soit rendue par le Conseil le 6 août prochain.

Le directeur vous représente la proposition d'achat ou de location avec option d'achat du photocopieur de type Image Runner C3380i de Canon.

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur actuel de marque «Canon N6230» a presque dix (10) ans;

CONSIDÉRANT QUE les pièces défectueuses (trieuse et autres dont j'oublie le nom) ne sont plus disponibles parce que les sous-traitants qui les faisaient ne les font plus;

CONSIDÉRANT QUE l'évolution de ce type d'appareil se compare un peu à celui de l'ordinateur dans le sens que ça va rapidement;

CONSIDÉRANT QUE le personnel administratif ne peut se passer de cet équipement qui sert non seulement à la Municipalité mais aussi aux Loisirs, aux organismes et bien sûr aux particuliers;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la proposition d'un copieur numérique Image Runner C3380i de Canon présentée par monsieur Daniel Dumont le 6 juillet 2007 pour Bureautique Côte-Sud;

QUE la Municipalité opte pour la location achat 60 mois;

QUE les versements mensuels débutent à partir du 1^{er} septembre 2007;

QUE le représentant de Bureautique Côte-Sud, monsieur Daniel Dumont, remette au directeur général une offre d'achat officielle afin qu'il puisse la présenter à son Conseil municipal;

QUE toutes les fonctions retenues sur le copieur numérique soient mises en fonction par le technicien et qu'un cours d'apprentissage soit donné au personnel du bureau municipal.

FINANCEMENT PERMANENT POUR LE NOUVEAU CAMION INCENDIE

Le nouveau camion autopompe 2007 pour l'incendie a été livré samedi le 14 juillet dernier.

Le coût du véhicule s'élève à 266 795\$ taxes en sus.

Le directeur a été autorisé à contracter un emprunt temporaire à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud (résolution N° 134-2007). Comme la TPS est remboursée à la Municipalité, le montant net à financer de façon permanente sur une période de 20 ans est de 288 005,20\$.

Le directeur a communiqué avec le MAMR et la date la plus proche disponible qui a été retenue pour l'ouverture des soumissions auprès de différentes institutions financières est le lundi 13 août 2007. Donc, le Conseil devra tenir une réunion pour officialiser son choix final.

Le directeur rappelle aux élus et à la population que Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud défraie presque 1/3 de l'achat du camion incendie.

AUTORISATION

Le Conseil municipal doit désigner deux (2) personnes qui sont autorisées à signer tous les documents reliés à ce financement permanent.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne le Maire, monsieur Norbert Morin, et le directeur général, monsieur Yves Laflamme, comme les personnes autorisées à signer tous les documents reliés au financement permanent du nouveau camion incendie.

PARADE DE LA FOIRE AU VILLAGE

La 2^e édition de la Foire au Village va se tenir les 7, 8 et 9 septembre prochain.

Comme l'an dernier, une parade de chars allégoriques va avoir lieu vendredi soir le 7 septembre prochain. Pour l'occasion, les chars allégoriques déambuleront sur le chemin St-François Ouest.

Est-ce que la Municipalité autorise le comité organisateur de l'événement à tenir cette parade sur le chemin St-François Ouest?

CONSIDÉRANT QUE la parade du 7 septembre 2007 de la 2^e édition de la Foire au Village va emprunter le chemin St-François Ouest qui est sous juridiction provinciale;

0

0

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur de l'événement veut que le déroulement de cette activité se fasse en toute sécurité:

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU OUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le comité organisateur de la 2° édition de la Foire au Village à emprunter le chemin St-François Ouest pour le déroulement de la parade de chars allégoriques vendredi soir le 7 septembre prochain;

QUE le parcours emprunté soit le suivant:

De l'église jusqu'au 786 chemin St-François Ouest. On tourne à cet endroit et on revient sur nos pas pour terminer dans la cour de la S.C.A. de la Rivière du Sud au 34, chemin St-François Ouest.

QU'il y ait, si possible, assistance de la Sûreté du Québec;

QUE le ministère des Transport soit avisé de la tenue de l'événement;

QUE le comité organisateur de la Foire au Village s'occupe du déroulement de l'activité et qu'il soit en charge de tout l'aspect sécurité.

FÊTE DES ARTS ET TRADITIONS DE BERTHIER-SUR-MER

La Fête des arts et traditions de Berthier-sur-Mer célébrera, du 6 au 9 septembre 2007, son 10e anniversaire de création.

Le comité organisateur est à la recherche de partenaires financiers qui ont à cœur le soutien des événements touristiques en région et, par le fait même, le développement des communautés rurales.

Est-ce que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est prête à devenir partenaire financier.

À titre informatif, la Municipalité avait versé l'année dernière la somme de cinquante dollars.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de verser une commandite de cinquante dollars (50\$) à la 10° édition de la Fête des arts et traditions et ce, à titre de partenaire financier qui a à cœur le soutien des événements touristiques en région.

LOGEMENT AU 538, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

L'appartement situé au 538, chemin St-François Quest n'est pas encore loué. C'est un 4½ pièces, non meublé, non chauffé et non éclairé.

Pour visiter, vous pouvez téléphoner sur semaine, le jour, au 259-7228 ou le soir ou la fin de semaine au numéro 234-4445. Demandez à parler à Yves Laflamme.

L'endroit est paisible et quiconque est intéressé au logement libre doit faire preuve de civisme visà-vis son environnement immédiat.

RÈGLEMENT N° 2007-58 POUR LA COHABITATION EN MILIEU AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE **CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NUMÉRO 2005-32**

Une copie dudit règlement est remise à chacun des élus.

Ce règlement a été adopté par le Conseil des maires de la MRC de Montmagny à sa session régulière du 10 juillet 2007. Brièvement, c'est l'article 16 du règlement de contrôle intérimaire (N° 2005-32) qui a été modifié par l'ajout, après le 1^{er} paragraphe, du paragraphe suivant:

Une unité d'élevage existante au 15 juillet 2005 (date d'entrée en vigueur du RCI No 2005-32) peut être relocalisée à l'intérieur de la zone de grand impact si les quatre conditions suivantes sont respectées:

- 1) le projet de relocalisation est plus éloigné du périmètre d'urbanisation à protéger que le site d'élevage faisant l'objet de relocalisation;
- 2) le coefficient d'odeur des catégories ou groupes d'animaux à l'égard du projet relocalisé n'est pas supérieur à celui de la catégorie ou du groupe des animaux qui compte le plus d'unités animales avant la relocalisation;
- 3) le nombre d'unités animales ne peut être augmenté de plus de 10% du nombre d'unités animales autorisé au lieu d'élevage avant la relocalisation;
- le projet de relocalisation améliore la protection du périmètre d'urbanisation en tenant compte des vents dominants.

Ajoute de l'article 16.1 – normes locales

Les normes contenues aux articles 15 et 16 du RCI No 2005-32 cesseront d'avoir effet sur le territoire d'une municipalité si cette dernière les intègre à son règlement de zonage.

Ι

S

0

0

0

0

0 0 M 0 0 IJ 0 0 0 0 0 0 (3) I 0 Φ P 0 0 0 0 L 0 I 0 0 0 **②** 0 0 (3) 0 D 0 0 \mathbf{E} 0 0 0 S 0 0 0 0 I 0 0 0 Т 0 0 0 0 F 0 0 R 0 0 0 0 (3 0 0 0 0

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

L'activité de financement bien connue «Prison ou Caution» de la Société canadienne du cancer des MRC de Montmagny et l'Islet est de retour cet automne. Monsieur Stéphane Bilodeau, directeur général à la SCA de la Rivière du Sud, s'est constitué prisonnier. Il sera incarcéré vendredi le 21 septembre prochain au Centre sportif le Bûcheron. D'ici là, il compte amasser de l'argent qui va servir de caution pour sa libération. Après quoi, le montant entier de la caution sera remis à la Société canadienne du cancer.

Fidèle à sa politique, la Municipalité n'accepte pas de contribuer à cette activité. À son avis, ça relève du domaine privé.

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER - JEUX DU QUÉBEC

L'édition d'été 2007 des Jeux du Québec se tiendra du 3 au 11 août prochain dans la ville de Sept-Îles.

205 jeunes athlètes et tout près de 60 bénévoles de la région Chaudière-Appalaches vont se déplacer à Sept-Îles. Parmi ces athlètes, il y en a 4 de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, soit: Audrey Bonneau, Marie-Philippe Lesieur et Samuel Boissonneault en athlétisme ainsi que Jason Létourneau en tir à l'arc.

Afin d'aider nos athlètes et nos bénévoles, nous vous demandons de soutenir notre délégation des Jeux du Québec de la Chaudière-Appalaches par une contribution exemplaire de 100\$/athlète de votre municipalité et ainsi contribuer à l'explosion et la sortie flamboyante de notre belle région lors de ces 43° finales des Jeux du Québec.

La Municipalité décide de transférer cette demande aux Loisirs St-François de Montmagny inc. En effet, depuis 2006, la Municipalité verse aux Loisirs un montant annuel de 500\$ qui sert justement à récompenser et à souligner les efforts des athlètes qui se sont distingués dans leur discipline respective.

C'est un comité qui établit les critères et qui déceme les bourses.

MAMR - DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

Le 30 juillet 2007, le ministère des Affaires municipales et des Régions a recommandé à la Société de financement des infrastructures locales du Québec (Sofil) le versement à la Municipalité du montant de 404 953\$ provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec.

L'annexe 1 présente l'échéancier de versement de la contribution gouvernementale, le niveau d'investissement minimal que la Municipalité devra maintenir, la contribution que la Municipalité doit ajouter ainsi que les mesures de reddition de comptes devant «être rencontrées».

Une copie de cette annexe est remise à chacun des élus.

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

La version finale du schéma, laquelle a été analysée par le ministère de la Sécurité publique, est conforme aux orientations.

Comme cette version est différente de celle présentée et approuvée par les municipalités en octobre 2006, la MRC de Montmagny nous demande d'en prendre connaissance et d'approuver à nouveau, en août ou en septembre prochain, ce document.

Les changements apportés ne visent généralement pas les actions prises par la Municipalité dans le domaine de l'incendie, pour les cinq prochaines années, mais ont trait pour l'essentiel à la façon de présenter l'information.

L'attestation de conformité par le ministre devrait être délivrée en septembre prochain.

Le document est assez volumineux et il a été reçu lundi le 6 août, jour de la séance régulière. Donc, le Conseil n'a pas eu le temps d'en prendre connaissance. Aussi, il retarde son approbation à la séance régulière du 4 septembre 2007. Entretemps, s'il y a des désaccords avec le document ou si des précisions vous sont nécessaires, nous vous demandons d'en faire part à Julie Roy à la MRC de Montmagny le plus rapidement possible.

Le directeur général a remis une copie du schéma de couverture de risques en sécurité incendie au chef pompier, monsieur Jacques Théberge.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la séance régulière est ajournée au lundi 13 août 2007 à 19 h 30 au même endroit.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et quinze minutes.

Adopté unanimement

Norbert Morin, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

(3

0

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment ajournée ce lundi 13 août 2007, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

FINANCEMENT PERMANENT POUR LE NOUVEAU CAMION INCENDIE

Un emprunt temporaire a été contracté à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud pour l'achat du nouveau camion incendie.

Maintenant, nous sommes rendus à l'étape du financement permanent. Le ministère des Affaires municipales et des Régions va procéder à l'ouverture des soumissions publiques le lundi 13 août à 10 heures. Le montant net à financer de façon permanente sur une période de 20 ans est de 288 205\$.

Le directeur rappelle que la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud va défrayer environ le 1/3 de l'achat du nouveau camion

Le MAMR envoie 2 modèles de résolution à adopter pour ce financement permanent.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy,

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud pour son emprunt de 288 205\$ par billets en vertu du règlement numéro 203-2006, au prix de 100,00000 échéant en série 5 ans comme suit:

8 305\$	5.33 %	21 août 2008
8 700\$	5.33 %	21 août 2009
9 200\$	5.33 %	21 août 2010
9 700\$	5.33 %	21 août 2011
252 300\$	5.33 %	21 août 2012

OUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se propose d'emprunter par billets un montant total de 288 205S en vertu du règlement d'emprunt numéro 203-2006;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets son émis;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets seront datés du 21 août 2007;

QUE les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

- 1. 8 305\$
- **2.** 8 700\$
- **3.** 9 200\$
- 4. 9 700\$
- **5.** 10 200\$
- 6. 242 100\$ (à renouveler)

0

0

0

0

0 0

0 0

0 0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0 0

0

(3) 0

0

0

(3)

0

0

0

0 **(3)**

0

0

0

0

Ø 0

0

0 0

0 O

M

IJ

I

I

P

I

D

E

QUE pour réaliser cet emprunt, la Municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de:

- 5 ans (à compter du 21 août 2007), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 203-2006 chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

SUBVENTION POUR AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

La ministre des Transports, madame Julie Boulet, accorde à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud une subvention maximale de 50 000\$ échelonnée sur trois années budgétaires.

> Exercice financier 2007-2008 20 000\$ 20 000\$ Exercice financier 2008-2009 Exercice financier 2009-2010 10 000\$

Les travaux autorisés doivent être terminés en partie le 31 mars 2008, date limite pour soumettre les pièces justificatives des travaux effectués.

Le Conseil municipal demande au directeur d'entamer les procédures pour demander des soumissions pour des travaux d'asphaltage sur le chemin Morigeau et sur le chemin de la Montée des Prairies.

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Transports, madame Julie Boulet a octroyé un montant de cinquante mille dollars (50 000\$) échelonné sur trois (3) exercices financiers pour améliorer notre réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE les travaux autorisés doivent être en partie terminés le 31 mars 2008;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à demander des soumissions sur invitation pour des travaux d'asphaltage à ces 2 endroits:

- Sur le chemin Morigeau (à partir de Emballages L et M jusqu'à la limite de St-François/St-Pierre
- Un tronçon de la Montée des Prairies

QUE les soumissionnaires invités déposent un prix pour le tronçon de la Montée des Prairies et un prix pour le chemin Morigeau.

PROJET D'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LE TRANSPORT ET L'ÉLIMINATION **DES DÉCHETS**

Monsieur Robert Comeau, directeur général du site à St-Etienne-des-Grès présente une nouvelle version de l'entente intermunicipale pour le transport et l'élimination des déchets.

Le directeur en remet une copie à chacun des élus afin qu'ils puissent bien prendre connaissance des modifications qui ont été apportées au projet d'entente.

Comme le document est volumineux, le Conseil décide de réserver ses commentaires sur les modifications apportées à la prochaine séance régulière prévue pour le mardi 4 septembre 2007.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet, APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU QUE la séance régulière ajournée soit levée.

La séance régulière ajournée se termine à 19h55.

Adopté unanimement

Norbert Morin, maire

Yves Laflamme, dir. gén./sec.-très.

Coiffe toutou

Spécialité toilettage de chien à domicile, Chantal Fortier, diplômée, cell: 802-6876.

Alcooliques Anonymes

Si tu as des problèmes avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider. Blaise: 259-7040.





*MACHINERIES * VÉHICULES *COMMERCES *PANCARTES DE FERME *AIRBRUSH *DESSINS





Retour à l'horaire régulier Dès le 4 septembre

Prenez note que la pharmacie sera ouverte dès le mardi 4 septembre

aux heures régulières suivantes:

le LUNDI de 9h à midi, de 13h à 17h et de 18h30 à 20h30

le MARDI de 9h à midi et de 13h à 17h

le MERCREDI de 9h à midi et de 13h à 17h

le JEUDI de 9h à midi, de 13h à 17h et de 18h30 à 20h30

le VENDREDI de 9h à midi et de 13h à 17h

Merci!

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

LUNDI, JEUDI: 9H À MIDI • 13H À 17H • 18H3O À 2OH3O MAR., MER., VEN.: 9H À MIDI • 13H À 17H

LIVRAISON GRATUITE

Septembre 2007



7, 8 et 9 septembre

Constituez votre équipe et inscrivez-vous aux 12 travaux à Frank.

Participez nombreux en venant encourager les équipes.

Pour nous joindre: 418 259-7786

418 248-1927

Sans frais: 1 866 259-7786 www.desjardins.com/caisse-rivesud

